

## OUVERTURE DE POSTE

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Titre :</b>        | <b>Préposés à l'entretien des patinoires extérieures</b>              |
| <b>Statut :</b>       | Poste syndiqué temporaire, 30 à 40 h par semaine selon la température |
| <b>Affichage :</b>    | 27 octobre au 3 novembre 2014   |
| <b>Taux horaire :</b> | 19.14 \$  |

---

---

### SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du coordonnateur aux installations et équipements récréatifs, le préposé aux patinoires extérieures doit effectuer les diverses tâches qui permettent de donner ou redonner aux installations dont on lui confie l'entretien, un aspect soigné tout en maintenant un état de propreté et de sécurité constant.

### PRINCIPALES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

- Déneiger les glaces;
- Arroser les glaces ;
- Entretien des aires à proximité de la patinoire;
- Entretien de la pente à glisser ;
- Respecter les règles de santé et sécurité au travail.

La liste des tâches et des responsabilités énumérées ci-dessus est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et des responsabilités susceptibles d'être effectuées par le titulaire du poste.

### EXIGENCES DU POSTE

- Détenir un diplôme d'études secondaires complété ou attestation d'équivalence ;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 ;
- Posséder une bonne condition physique ;
- Capacité à travailler au froid ;
- Faire preuve d'autonomie, de fiabilité et posséder un bon jugement ;
- Être disposé à travailler sur un horaire variable de 30 à 40 heures par semaine, selon la température. La période de travail se déroule généralement en fin de soirée et les fins de semaine, pour une période d'environ 12 semaines débutant vers la mi-décembre à se terminant vers mi-mars.



**Service des  
ressources humaines**

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE VOTRE CANDIDATURE : 3 novembre 2014, 16 h**

**POUR POSTULER : [rhumaines@ville.beloeil.qc.ca](mailto:rhumaines@ville.beloeil.qc.ca)**

Nous remercions les postulants pour leur intérêt; nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus. La Ville de Beloeil respecte l'équité en emploi. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.